L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 14 JUIN 1884.

DEMANDES.

Un jeune français—nouvellement arrivé—possédant une bonne instruction et beaucoup de relations commerciales en Europe, offrant les meilleures références, désirerait se marier avec une honnête fille ou jeune femme appartenant à une famille américaine. Ecrire L. B., poste restante, N.-O.
14 juin—2f

Un homme seul, âgé de 45 ans, désirerait trouver un emploi à la campagne. Il connaît parfaitement le traitement d'une orangerie, le greffage et tout ce qui concerne cette industrie. Il se rendrait aussi utile dans une maison pour soigner les chevaux et conduire les voitures. S'adresser au No 10 rue de Chartres, N O.
13 juin—2f

SPECTACLES BALS, &c

SEULEMENT DIX SOUS.
GRANDES CURIOSITES.
PAVILLON FARANTA.

Attractions spéciales! Annonce extraordinaire! Engagement du Prof. W. H. DAVISON, le héros du tour de force le plus périlleux qui ait jamais été accompli. Blondin surpassé quand il passait d'un pic à un autre pic dans les montagnes de la Sierra à 8000 pieds de hauteur, paraîtra toute la semaine et aux matinées. Aussi les célèbres frères MALCOM, dans leurs célèbres tours sur le double trapèze, et la charmante première danseuse Mlle WATSON.

Première représentation à la Nlle-Orléans de la farce MOVING IN. On terminera par la comédie GOING TO THE BALL.

Sa Hautesse Mast. Harris, le Lion de Mer, à la requête du gouverneur et du maire a consenti à se faire voir de nouveau, afin de donner la chance aux dames et aux enfants d'admirer son admirable fourrure.

La plus grande des représentations à la Nouvelle-Orléans. Meilleur marché qu'une course en char. Seulement 10 cents. 10 juin—

AVIS LEGAL.

Avis public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nlle-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes:

1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessement des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nlle-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.

2. Une loi pour autoriser la ville de la Nlle-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction pro tanto de la dette flottante de la Nlle-Orléans.

6 juin—au 10 juil

AVIS LEGAL.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature pour voter une loi tendant à amender et à voter à nouveau la 48e subdivision de la section 1ère de la loi No 136 de 1880, dans la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Le dit amendement et vote à nouveau devant pourvoir au paiement des frais dudit témoignage au témoignage pris sténographiquement dans l'affaire, et pour fixer les dépenses ainsi que l'enregistrement du dit témoignage.
27 mai—27—3,10,17,24 juin

Avis.

Avis est donné qu'on s'adressera à la session actuelle de la Législature pour la passation d'une loi nommant un gardien des dossiers judiciaires en la paroisse d'Orléans, qui n'appartiennent à aucune des cours existant présentement en la dite paroisse, prescrivant les droits et devoirs du dit officier et réglant ses émoluments.
25 mai—5f en 30 j.

AVIS LEGAL.

Avis est par le présent donné qu'à la session de l'Assemblée Générale de 1884, un bill sera présenté donnant permission à Kramer & Herman de poursuivre l'Etat comme subrogés de P. J. McGuirck, fermier, pour avoir peint la Maison d'Etat à Baton Rouge, Lne.
Nouvelle-Orléans, 18 mai 1884.
18 mai—5f en 30j

AVIS LEGAL.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera adressée à la prochaine Assemblée générale pour le vote d'une loi autorisant la ville de la Nlle-Orléans à convertir, au gré des porteurs des bons à prime en coupons et bons enregistrés, avec intérêt payable par trimestre ou semestre.
4mai—5f en 30 j.

AVIS LEGAL.

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1884.

Avis est par le présent donné que, conformément à l'article 46 de la Constitution, une demande sera adressée à la Législature, pendant sa prochaine session, pour le vote des lois suivantes:

1° Loi fixant les salaires des députés du shérif criminel de la paroisse d'Orléans et pourvoyant au paiement des salaires du shérif criminel et de ses députés par la ville de la Nouvelle-Orléans.

2° Loi fixant les salaires du greffier aux minutes et des autres députés-greffiers de la Cour criminelle de District pour la paroisse d'Orléans, et pourvoyant au paiement des salaires du greffier de la Cour criminelle de District et de ses députés par la ville de la Nouvelle-Orléans.

3° Loi pourvoyant au paiement par la ville de la Nouvelle-Orléans des honoraires fixés par la loi pour l'avocat du district de la paroisse d'Orléans et requérant que le budget de ladite ville soit amendé pour pourvoir au paiement de ces honoraires.
1 mai—6f en 30 j

Avis.

Avis est ici donné de l'intention du soussigné de s'adresser à la prochaine Législature pour l'allocation d'une somme à lui due pour de savon fourni à l'Hôpital de Charité en 1871-72 et 73.
J. H. KELLER.
20avril—20 26—4 9 15 mai

AVIS LEGAL.

Il sera adressé à la Législature à sa session de cette année (1884), par les soussignés, une demande pour être autorisés à poursuivre l'Etat judiciairement pour services professionnels rendus, ou pour le vote d'une allocation en paiement des dits services, sur preuves bien établies, pour $44,000.
HORNOR & BENEDICT, en liquidation.
28 avril—4 f en 30 j

VENTE DE BANQUEROUTE
TOILES ET COTONS A DRAPS

Damas pour table et belle Lingerie damassée pour table.
Couvertures de pianos, Nappes et Serviettes de damas.
Mouchoirs quadrillés de bobinet, toutes largeurs.
Beaux BAS SOIE pour dames, couleurs assorties. BAS Balbriggan.—CHAUSSETTES de Messieurs et un grand assortiment de
Parasols et demi-Ombrelles.
Ces marchandises sont toutes nouvelles et fraîches (pas endommagées) achetées à une vente de banqueroute à New York, maison d'importation; et, afin de les écouler aussi rapidement que possible, nous les offrons bien au dessous du coût d'importation.
On peut les examiner sur nos comptoirs du centre.
B. & W. CRONER,
Rue du Canal, 141, coin Bourbon.
30 mars—3m

CONSULAT DE FRANCE
NOUVELLE-ORLEANS.
Rue Royale, No 92.
AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans et les principales villes des Etats avoisinants.

1°—La maison Vve Altazin-Gis (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs saurs semblables à ceux expertés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits semi-tonnes.

2°—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirent un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3°—MM. A. Guillaume & Cie, négociants en vins fins et cognacs, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4°—M. Edgar Rigaut (No 89 Chaussée d'Anvers à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5°—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de blancs secs pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mame de Tours, et Chaix de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. [illegible] dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6°—M. Alfred Drizet, le Havre (Seine Inférieure), représentant de MM. Phipps Brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et graines à la commission contre crédits de banque.

7°—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de jardinier et de conserves alimentaires de toutes sortes quai de la Gare, à Lorient, (département du Morbihan) voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente ou consignation de ses produits.

8°—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en [illegible] des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9°—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (granules anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrien et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10°—M. Louis Duvau aîné, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11°—M. Emile Decondt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Carleton Mills de Philadelphie et dans le U. S. Bunting Co., Lowell, Massachussetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et la filature des cotons et des laines. Son adresse est 233 rue Tchoupitoulas. M. E. Decondt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884.
Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC.

L.S.L.

Prenez AVIS!

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA A LA
Nlle-Orléans,
MARDI, 17 JUIN 1884.
UN
TIRAGE EXTRAORDINAIRE,
CLASSE F.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE REDUCTION!
Pas d'ajournement!
PLUS D'UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS
PAYES EN PLEIN.

UN GROS LOT DE...... $150,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000

2,279 Lots, montant en tout à
$522,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
A
L'ACADEMIE DE MUSIQUE.
Dans la matinée du
MARDI, 17 JUIN 1884.

VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 ... do	50,000	50,000
1 Lot de....	20,000	20,000
2 Lots de....	10,000	20,000
4 Lots de....	5,000	20,000
20 Lots de....	1,000	20,000
50 Lots de....	500	25,000
100 Lots de....	300	30,000
200 Lots de....	200	40,000
600 Lots de....	100	60,000
1000 Lots de....	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $300 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $150,000 soit..... 30,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

2,279 Lots s'élevant à....... $522,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

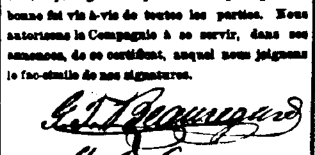

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à tous les agents de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE
loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus).

Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de P. O. Kornbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, White, Canal et Broad désignés par les numéros dix, onze, douze de l'ilet numéro trente-neuf sur un plan de F. N. Tourné, voyer, en date du 15 novembre 1864, déposé comme plan numéro soixante-dix-neuf en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Broad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 24 sur un plan de L. Prigent et Grandjean, ingénieurs civils, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

Mme Anna Geer, Veuve de William Geer vs. George Fouché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bons-Enfants ou St-Claude, Amour ou Remparts, et Poète, mesurant, au pied américain, vingt huit pieds huit pouces plus ou moins de face à la rue Espagne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds ou plus s'il y a.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juin—12,19,26—3 juillet 10,12

Crescent Insurance Company vs. H. H. Baker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,301.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry H Baker, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Toute la moitié de l'ilet numéro vingt-six sur le plan original du faubourg Bienville ou ilet numéro deux cent vingt-huit, sur le nouveau plan de la ville de Jefferson, maintenant Sixième District de cette ville, borné par les rues Camp, Chestnut et Octavie et l'Avenue Peters et composé des lots numéros sept, huit, neuf, dix, onze, douze, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, et une moitié de chacun des lots numéros six et dix-neuf, et mesurant, en tout, deux cent soixante-dix pieds de face à la rue Chestnut, la même façade sur la ligne qui les sépare de l'autre moitié du dit ilet et cent soixante deux pieds un pouce de face à la rue Octavie et une façade de cent soixante deux pieds un pouce sur l'Avenue Peters. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Mme V. B. Meiwin, par acte passé pardevant Geo. W. Christy, notaire en cette ville, le 4 août 1879.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 12 juil.

John Triseoni versus la succession de John Scanlan (ou Scanlon).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,279—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Milneburg, dans la paroisse d'Orléans. Troisième District de cette ville. Etant une partie du lot numéro six de l'ilet numéro cent soixante-trois sur un plan de Milneburg, et formé une des encoignures des rues Columbia et Français et mesure trente pieds de face à la rue Columbia sur une profondeur et façade à la rue Français de cent trente pieds, au pied français.

Acquis le 13 juillet 1868. Titre enregistré livre 95 fol 243.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24 juil 1 8 12

John J. Chambers vs. Francis Sternberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,978—En vertu d'un writ fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 21 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Trois certificats d'actions, Nos 1, 2 et 3, donnant droit à Francis Sternberg, le défendeur, à trois actions au pair de $100 chacune en tant qu'il se rend aux conditions et obligations de l'acte de société de Elliott, Segendurph & Co, signé respectivement les 3 et 4 octobre 1883, les certificats Nos 1 et 2 sont payés en plein et $50 payés sur le certificat No 3. Les dits certificats sont enregistrés à mon bureau et peuvent être examinés quand on le désirera.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10juin—10,17, 1

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Françoise Delphine Knoul Livaudais et (Pierre S. Wiltz Jr., administrateur public, en possession actuelle.)

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9770—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le premier District de cette ville, SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rue Casacalvo, entre Union et Français. Le dit lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Casacalvo, 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à F. D'Hémécourt, et sur l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Jean Baptiste Amrotte.

Ensemble avec trente-trois actions maintenant réduites à trente-et-une actions du fonds hypothécaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, y attachées.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—L'acquéreur fournira un billet d'action pour la somme de soixante-deux piastres ($62) échéant le 1er mars 1885 et renouvelable selon la charte de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et la balance comptant. L'acquéreur assumera toutes les obligations et les responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane, et le billet d'action ainsi fourni devra être identifié avec l'acte hypothécaire de Françoise Delphine Knoul Livaudais en faveur de la Banque des Citoyens de la Louisiane, passé le 28 septembre 1836, avec l'acte du shérif dans cette affaire.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 mai—27—3,10,17,24,28 juin.

Compagnie d'assurance Hibernia de la Nouvelle-Orléans vs. Ezekiel John Ellis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,019—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 20 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le numéro soixante-trois à Hurstville, et borné par les Avenues St-Charles et Nashville et les rues Cornelius et Arabella, sur un plan de B. Buisson, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, anciennement notaire en cette ville. Le dit ilet mesure deux cent quarante-trois pieds quatre pouces de face à l'Avenue St-Charles, quatre cent vingt-six pieds quatre pouces sur la rue Arabella, deux cent quarante pieds de face à la rue Cornelius et trois cent soixante-dix-sept pieds huit pouces de face à l'Avenue Nashville.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de James E. Zunts, par acte pardevant W H. Pascoe, notaire, le 19 juillet 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20,27—3,10,17,20 juin

Succession de Christian Haindel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1160—En vertu d'un writ de fieri facias contre Louis Haindel, tuteur datif des mineurs dans cette affaire et en faveur du plaignant (in rule) Martin Haindel, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 24 juin 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:—

1° Un certain terrain numéro quatorze, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro dix-neuf, borné par les rues Joséphine, St-André, Laurel et Live Oak; le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° La moitié indivise d'un certain terrain numéro trois, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 48, borné par les rues Sixième, Septième, Laurel et Live Oak; le dit lot mesure trente-trois pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt-sept pieds.

3° La moitié indivise d'un certain terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet numéro quarante-sept borné par les rues Septième, Huitième, Laurel et Live Oak; le dit lot mesure vingt-six pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de trente-six pieds entre lignes parallèles, et cette distance de la rue Septième le dit lot se rétrécit en largeur, entre lignes parallèles, quatre-vingt neuf pieds à la ligne du fond où il mesure seize pieds de largeur, d'après un plan de Moulhausen en date du 4 mai 1844, déposé en l'étude de L. Hermann, ci-devant notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23mai—30—5 juin 12 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

Chas Lafitte versus Rév. Jeremiah Blackstone, comme représentant de la Second Free Will Baptist Church.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 4050—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et l'Allée Natchez, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 14 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Marigny, Urquhart, Moralès et Mandeville, mesurant trente deux pieds de face à la rue Urquhart sur une profondeur de cent soixante pieds onze pouces; faisant une portion du lot de terre désigné par le numéro onze sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du 11 avril 1835 et attaché à un acte du 23 août 1835, pardevant T. Seghers, anciennement notaire en cette ville. Le dit lot de terre est borné sur le côté le plus près de la rue Mandeville par la balance du lot numéro onze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
13 mai—13,20,27—juin 3,10,14

Voss Bros vs Forchheimer Bros,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9498—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le Sixième District de cette ville, désignée sur le plan comme lot No 18 de l'ilet No 27; le dit ilet est borné par les rues Magazine, Camp, Constantinople et Marengo, et le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent-vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mai—17,24,31—7,14,17 juin

New Orleans Insurance Association versus James A. Jordan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,448.—(Transféré de l'ancienne Sixième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, No 8,266.)—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI 25 juin 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Plauché, Kerlerec, Villeré et Columbus et désignés par les numéros un et deux sur un plan annexé à un acte passé pardevant G. LeGardeur Jr, notaire, le 7 septembre 1871, conformément au dit plan les dits deux lots mesurent, au pied américain, comme suit, à savoir: Le lot numéro deux mesure trente pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de cent soixante-sept pieds quatre pouces et cinq lignes sur la ligne vers la rue Villeré, cent soixante pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du lot numéro un, et vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond. Le lot numéro un touche au lot ci-dessus décrit, et mesure trente pieds un pouce et sept lignes de face à la rue Kerlerec, cent soixante pieds cinq pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de division du dit numéro deux, cent cinquante-cinq pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de l'autre côté et vingt-neuf pieds quatre pouces et trois lignes de largeur dans le fond.

Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de E. F. Mioton, par acte passé pardevant G. LeGardeur, Jr, notaire, le 7 septembre 1871.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
24 mai—24,31—juin 7,14,21,25

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Joseph Henry Rothbaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,204—Division —. Attendu que P. S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Henry Rothbaud, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juin—14,18,22,

Succession de Henry Renshaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,950—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme E. A. E. Renshaw, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 juin—5, 10, 14.

Succession de Charles Charbonnet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,510—Division E.—Attendu que Dorsan Louis Charbonnet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Charbonnet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
5 juin—5, 10, 14.

Succession de Phillipp Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,199—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Meyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11juin—11,15,20

Succession de Mme Margaret Beckering

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,916—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Beckering, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11,15,20

Succession de Thomas Nightingale.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,527 Division A—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Nightingale, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 juin—11,15,20

Succession de Mme Veuve Cora Ann Slocomb.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,954—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Tobias G. Richardson et Albert Baldwin, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juin 8,12,17

Succession de Dizier Riche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,554—Division D. Attendu que Auguste Riche a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dizier Riche, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8juin—8,12,17

Hippolite Palcheux vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 9,805—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Hippolite Palcheux et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Weber, syndic provisoire, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juin—8,12,17

Ant. CARRIERE,
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 196 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux

AYER'S
Ague Cure
IS WARRANTED to cure all cases of malarial disease, such as Fever and Ague, Intermittent or Chill Fever, Remittent Fever, Dumb Ague, Bilious Fever, and Liver Complaint. In case of failure, after due trial, dealers are authorized, by our circular of July 1st, 1882, to refund the money.
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de choix dans le Premier District, formant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.

Succession de Thomas Hillman.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 rue Royale—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Notre-Dame, Front et Girod, et mesurant 23 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Front, sur 121 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur et façade à la rue Notre Dame et 121 pieds 7 pouces et 5 lignes aussi de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 juin—14,21 28, 5,12,19 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Premier District, sur la rue Calliope, entre Baronne et Carondelet.

Succession de Mme M. Engel.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 11,256.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 15 mai 1884 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Carondelet, Delord et Calliope, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, borné sur le côté droit vers la rue Baronne par une allée de 5 pieds 7 pouces de largeur, en commun avec les autres lots qui la touchent; la dite allée mesure une distance de 47 1/2 pieds de la rue Calliope, à laquelle [illegible] terrain fait face.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste à 1 et 2 ans, ou 1 an, au gré de l'acquéreur. La portion à crédit devra être garantie par billets hypothécaires et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement final. L'acte contiendra toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès pour forcer la collection, la police d'assurance sera transférée.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
17mai—17 24 31 juin7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Successions d'Eugène Gorrondona et de Margaret Egan, épouse d'Eugène Gorrondona, No 9090, Division A., No 10,863, Division C., de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 mai 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Locust, Philip, Première et Magnolia et formant l'encoignure des rues Magnolia et Première, et mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 103 pieds et façade à la rue Première, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.
3juin—3 7 14 21 28 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété bien située dans le Premier District
Coin des rues Magazine et Melpomène.

Dans l'affaire de la succession de feu Philippe Meyer.
A l'encan pour des conditions faciles.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 9199.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 avril 1884 et signé le 24 avril 1884, dans l'affaire et dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Melpomène et Thalia, désignés par les Nos 12 et 13 [illegible] mesurant comme suit: le lot No 12, 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, même largeur dans le fond, et longeant une allée commune aux dits lots et à d'autres, sur [illegible] de profondeur, et le lot No 13, formant l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, 23 pieds de face à la rue Magazine, la même largeur sur la dite allée, sur 116 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une belle maison en briques à deux étages subdivisée en trois corps de logis ayant chacun [illegible] et environ 6 chambres, gaz partout, hydrants, latrines, cour partiellement briquetée, &c, portant les Nos municipaux 386, 388 et [illegible] rue Magasine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à paiement. L'acte de vente devant comprendre toutes les clauses usuelles de garantie, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance sera transférée.

L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux afin de garantir la vente.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, 91 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur.
Voir le plan à la Bourse.
5 juin—5 7 10 14 21 28 juil 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété qui augmente de valeur dans le Sixième District, sur la rue Tolédano, entre Annonciation et Chippewa—Succession de Catherine Burns, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 11,249.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 juin 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa et Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, sixième district de cette ville, et mesure 27 pieds de face à la dite rue Tolédano sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.

Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt au comptant, de 10 pour cent, sera requis sur les lieux pour lier la vente.
7 juin—7,14,21 28—5,12 juil

Apolonie Hoffmann, épouse de Henry Thomann vs. son époux.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie ici que le 2me jour de mai, 1884, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après intitulée, dans le langage et avec les chiffres suivants, à savoir: No 11,165.—Apolonie Hoffmann épouse de Henri Thomann vs son époux.—Sur la motion de Sambola et Ducros, avocats de la demanderesse, et sur la preuve fournie à la Cour, à l'appui de la prière de la demanderesse: Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré le 29me jour d'avril 1884, soit maintenant confirmé et rendu final; et que, conformément à cela, il y ait jugement en faveur de la demanderesse Apolonie Hoffmann, épouse de Henri Thomann et contre Henri Thomann, son époux, décrétant une dissolution de la communauté d'acquêts et de gains existant entre eux, Il est de plus ordonné et décrété qu'il y ait séparation de biens entre elle et son dit époux, avec le privilège de diriger ses propres affaires à l'exclusion de son dit époux; et qu'elle ait jugement contre son dit époux, Henri Thomann, la somme de neuf cent trente dollars, avec intérêt légal du jour de la demande judiciaire et les dépens.

Jugement rendu le 2 mai 1884, et signé le 8 mai 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, le deuxième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatre.
GEO. P. CAZEAR,
Député Commis.
5 juin—5,8,14,17

—THE MILD POWER CURES.—
HUMPHREYS' HOMEOPATHIC SPECIFICS.
In use 30 years.—Each number the special prescription of an eminent physician.—The only Simple, Safe and Sure Medicines for the people.

Fevers, Congestion, Inflammations,
Worms, Worm Fever, Worm Colic,
Crying Colic, or Teething of Infants
Diarrhea of Children or Adults
Dysentery, Griping, Bilious Colic,
Cholera Morbus, Vomiting,
Coughs, Cold, Bronchitis,
Neuralgia, Toothache, Faceache,
Headaches, Sick Headaches, Vertigo
Dyspepsia, Bilious Stomach,
Suppressed or Painful Periods,
Whites, too Profuse Periods,
Croup, Cough, Difficult Breathing,
Salt Rheum, Erysipelas, Eruptions,
Rheumatism, Rheumatic Pains,
Fever and Ague, Chill, Fever, Agues
Piles, Blind or Bleeding,
Catarrh, acute or chronic; Influenza
Whooping Cough, violent coughs,
General Debility, Physical Weakness
Kidney Disease,
Nervous Debility,
Urinary Weakness, Wetting the bed
Disease of the Heart, Palpitation,

Send for Dr. Humphreys' Book on Disease &c. also Illustrated Catalogue free. Address, Humphreys' Homeopathic Medicine Co., 109 Fulton Street, New York.

A vendre par LEON ARLAUD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

Jolie résidence cottage avec jardin et trois terrains.
Coin des rues Esplanade et Gayoso.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureaux, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La jolie résidence-cottage en bois avec trois terrains formant l'encoignure sud-ouest des rues Esplanade et Gayoso, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Gayoso, Lopez et Washington. Les dits lots sont désignés par les Nos 1, 2 et 3, mesurant chacun 28 pieds 8 pouces 5 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur variant et de face à la rue Gayoso, de 128 pieds 8 pouces 5 lignes à 1,5 pieds 5 lignes sur la ligne du côté qui la divise de la propriété de la résidence de M. Garidel.

Les améliorations sont construites sur le lot central, offrant un ample espace pour les jeux, des embellissements et d'autres améliorations. Elles comprennent un joli cottage en bois à un étage, en retraite sur la rue, sur piliers en brique, contenant galerie, vestibule, salon, salle à manger, ainsi que de confortables chambres à coucher, cuisine, cave et autres agréments. Le terrain est élevé et drainé naturellement. La propriété touche à celle de l'Hon. Jos Garidel et fait face à celle de Chas. Bier. De plus amples détails seront donnés à la vente.

Conditions—Un tiers ou plus, au choix de l'acquéreur, comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis spécialement par le privilège du vendeur, avec toutes les clauses ordinaires de 8 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires et transfert de la police d'assurance au vendeur. L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de la vente, et déposer au comptant, au moment de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat.

Acte de vente pardevant Theo. Guyol notaire, aux frais de l'acquéreur. 14juin—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles, effets mobiliers, etc.
Succession de Frederick Hottinger.
No 10,861.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—JEUDI, le 19 juin 1884, à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue Carondelet et de l'Avenue Napoléon, il sera vendu à l'encan—

Certains effets mobiliers, meubles de maison etc. conformément à un inventaire déposé à mon bureau. 8 juin—8,14,16,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix et centrale, sur la rue Royale, près de l'Hôtel St Louis.
Une belle Résidence et terrain sur la rue des Remparts, avec les lots qui touchent, sur la rue Ursulines; et
Une résidence très commode, sur le Chemin du Bayou, près la rue Tremé.

VENTE A L'ENCAN, A CREDIT.
Mme R. J. Taney vs Mlle I. Forstall.
No 11,2[illegible]—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau, 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 5 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage, rendu dans la susdite affaire, le 26 mai 1884 et signé le 30 mai 1884, par l'Hon W. T. Houston, juge de la dite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

1° Le magasin et propriété de résidence actuellement situé Nos 96 et 98 rue Royale, dans l'ilet borné par les rues Royale, St-Louis et Conti et le Passage de la Bourse, le lot mesure 58 pieds 5 pouces de face à la rue Royale, 126 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Conti, 63 pieds 10 pouces 3 lignes sur le côté du Passage de la Bourse, [illegible] la rue St Louis 30 pieds [illegible] la rue Royale, 64 pieds 10 pouces 6 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Ensemble avec une belle bâtisse double en briques, à deux étages, ayant rez de chaussée dans le centre de la bâtisse, un grand corridor pavé, deux grands magasins et dans l'étage supérieur [illegible] à deux petites chambres, un balcon de face à la rue et à la cour. Une bâtisse en briques à trois étages, bâtie dans le fond du terrain, ayant six chambres, cour briquetée, waterworks, cave, etc., gaz dans le principal corps de logis et installations. Cette propriété est louée $115 par mois et sera vendue sujette à un bail échéant en septembre 1884.

2° La jolie résidence en briques à deux étages No 264 rue Remparts, côté nord, entre les rues Ursulines et Hôpital. [illegible]

3° Une maison en briques à deux étages sur la rue Hôpital ou Chemin du Bayou, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou et les rues Quartier, Tremé et Marais. Le lot mesure 20 pieds de face au Chemin du Bayou sur une profondeur [illegible]

Ensemble avec une résidence en briques à deux étages, ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon et salle à manger avec portes à coulisse, [illegible] chambres, [illegible] water works, etc.

Cette propriété est vendue sujette au bail se terminant en septembre 1884, au prix de $20 par mois.

Le tout conformément aux plans exposés à la Bourse d'Encan St-Charles.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans à partir du jour de la vente en billets des acquéreurs divisés en coupons, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final et garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur sur la propriété vendue.

Les actes devront renfermer toutes les clauses de sécurité habituelles. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884 et feront, au comptant, au moment de la vente, un dépôt de 10 pour cent. L'acquéreur de la propriété rue Royale, premièrement décrite, devra assumer comme partie du prix d'achat le paiement d'un billet de $6000 réduit à $500 [illegible] du 9 avril 1880, garanti sur la dite propriété par le privilège du vendeur.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Omer Villeré, notaire, No 21 Commercial Place.
1er juin—1,7,14,21,28—5 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terre et terrains de ville.
Keiffer & Gardner vs. leurs créanciers.
No. 6296—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 14 juin 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la susdite Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, en date du 8 mai 1884, il sera vendu à l'encan—

1° Une portion de terre au Landing Cottle, maintenant Royce, dans la paroisse Rapides, ayant 25 pieds de face à la rive droite de la Rivière Rouge, près de l'embouchure du Bayou Jean de Jean, s'étendant dans le fond de 90 pieds, ayant 8484 pieds carrés et bornée en bas par la terre de Mme Anna G. Boyce.

2° Une autre portion de terre au même endroit, séparée de celle ci-dessus par un chemin public, ayant 89 pieds de face à une rue imaginaire, et s'étendant dans le fond de 110 pieds, ayant 9790 pieds carrés et est bornée sur tous les côtés par les terres de Mme Anna G. Boyce. Les améliorations consistent en un grand magasin et entrepôt en bois [illegible]

Les dites propriétés ont été acquises de Henry A. Sweet, par acte pardevant Chas. G. Andry, notaire, le 14 mars 1881.

3° Dix-sept et demi acres de terre dans la paroisse De Soto, formant une portion dans le quartier nord-ouest et le quart [illegible] sud ouest de la Section No. 16, Township 12, Range No 13, acquis de Frank P. Collins, le 19 novembre 1881, et enregistré dans le livre T, folio 512.

Conditions—Comptant.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant Andrew Hero Jr., notaire.
13 mai—13 24 31—7, 14 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée sur la rue Magazine.
Succession de George P. McConnell.
No. 7828—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juin 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 juin 1884, il sera vendu à l'encan—

2° Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No. 22, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Peychaud, Camp et Calliope et mesurant au pied américain, 27 pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 170 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garanties. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1884; un dépôt de 10 0/0 au comptant au moment de la vente sera requis.

Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. Castel, notaire.
11 juin—11 21,28, 5,12 juil

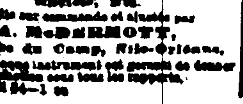

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans,
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
26avril 84—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

ACTIONS ET BILLETS.
528 Actions de $100 chaque du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie.
20 actions de la Germania National Bank.
Une action du New Louisiana Jockey Club.
Une action du fonds capital de la Bourse au Coton, de la Nlle-Orléans.
Succession de William A. Bell.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D. No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 17 juin 1884, il sera vendu, à midi et demi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 juin 1884, les actions et billets suivants, appartenant à la susdite succession savoir:—

1° Une action du New Louisiana Jockey Club au nom de William A. Bell, de $100 d'après certificat No 109, daté Nouvelle-Orléans avril 27 1880.

2° 20 actions de la Banque Nationale Germania, de la Nlle-Orléans, de $100 chaque, d'après certificat No 242, au nom de William A. Bell.

3° 8 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque d'après certificat No 11, au nom de William A. Bell, daté Nlle-Orléans, 16 janvier 1884.

4° Une action du fonds capital de l'Exposition Internationale de coton d'Atlanta, de $100, d'après certificat No 450 au nom de William A. Bell, daté d'Atlanta, 29 novembre 1881.

5° 50 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque, d'après certificat No 1, au nom de William A. Bell, daté 1er janvier 1884.

6° 50 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque d'après certificat No 2, au nom de Wm A. Bell, daté Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1884.

7° 10 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque, d'après certificat No 7, au nom de Wm A. Bell, daté Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1884.

8° 100 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque, d'après certificat No 13, au nom de Wm A. Bell, daté 9 février 1884.

9° 110 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque, d'après certificat No 15, au nom de Wm A. Bell, daté Nouvelle-Orléans, 9 février 1884.

10° 100 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque, d'après certificat No 14, au nom de Wm A. Bell, daté Nouvelle-Orléans, [illegible] 1884.

11° 100 actions du fonds capital de l'Association du Cimetière de la Métairie de $100 chaque d'après certificats Nos 3 et 4, au nom de Wm A. Bell, daté Nouvelle-Orléans.

12° Une action du fonds capital de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans d'après certificat No 20, au nom de Wm A. Bell.

BILLETS A ORDRE.

13° Un billet à ordre de $801 50, tiré par B. Dreyfus à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., et par eux endossé, daté 13 août 1880, payable à 90 jours de date, lequel billet a été protesté pour non paiement le 20 novembre 1880 par Joseph Cohn, notaire, à après certificat annexé au dit billet.

14° Un billet à ordre de $1300 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté 24 août 1880, payable à quatre mois de date.

15° Un certain billet à ordre de $1900 tiré par B. Dreyfus à son propre ordre et par lui endossé, daté Nouvelle Orléans, 24 août 1880, payable à 90 jours de date.

16° Un billet à ordre de $663 90/100 tiré par John G. Rowland à l'ordre de MM. Bell, Wisdom & Co., daté Nlle-Orléans, 2 septembre 1880, payable à un jour de sa date.

17° Un billet à ordre de $567 15 tiré par Frank E. Yuille à son propre ordre et par lui endossé, daté Nouvelle-Orléans, 31 août 1880, payable à 60 jours de date.

18° Un billet à ordre de $330 10 payable à 90 jours de date tiré par Frank E. Yuille à son propre ordre et par lui endossé.

19° Un billet à ordre de $2762 25 tiré par Edward A. Levy, à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 2 août 1880, payable à soixante jours de date.

20° Un billet à ordre de $1799 33 tiré par Edward B Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., daté Nlle-Orléans, 11 août 1880, payable à 90 jours de date.

21° Un billet à ordre de $3932 48 tiré par Edward H Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., et par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 11 août 1880, payable à cinq mois de date.

22° Un billet à ordre de $1659 77 tiré par Edward B. Levy à l'ordre de Bell, Wisdom & Co., et par eux endossé, daté Nlle-Orléans, 14 août 1880, payable à 90 jours de date.

Conditions—Comptant sur adjudication et avant transfert.
Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment des adjudications. Les transferts seront donnés au bureau de A. T. & Omer Villeré, avocats de la susdite succession No 21 Commercial Place.
8 juin—8,14,17

Actions d'assurance et polices d'assurance.
Succession de Wm. A. Bell—No. 11,412. Division D.
VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—MARDI, 17 juin 1884, il sera vendu à midi et demi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé le 4 juin 1884, les actions suivantes, savoir:

Une action du fonds capital de l'Association des Vaisseaux de la Louisiane au nom de William A. Bell de $1500 d'après le certificat No 45, daté Nouvelle-Orléans, 25 [illegible] 1872

15 actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans de $50 chaque au nom de Wm A. Bell, d'après le certificat No 121, daté Nouvelle-Orléans 30 avril 1884.

Une police d'assurance sur la vie de Thomas Witherspoon sur la Société Equitable d'assurance de la vie de New York, pour $10,000, d'après la police No 20,414 datée 23 avril 1867. Sur la susdite police une prime de $237 50 est payable le 23 avril de chaque année durant l'existence du dit Thomas C. Witherspoon. La dite police a été assignée par le dit Witherspoon à Wm A. Bell & Co. de la Nouvelle-Orléans le 12 mars 1872 d'après assignation annexée à la susdite police.

Une police d'assurance sur la vie de Thomas C. Witherspoon sur l'assurance de la vie de la Compagnie d'Assurance Etna de Hartford, Conn., pour la somme de $5000, d'après la police No 95 805, datée de la vie de Hartford le 18 février 1873, sur laquelle police une prime de $119 30 est payable le 18 février de chaque année durant l'existence du dit Witherspoon. La dite police a été assignée au défunt Wm A. Bell par le dit Witherspoon le 23 avril 1874, d'après assignation annexée à la dite police.

Conditions, comptant sur les lieux avant le transfert.
Un dépôt de 10 0/0 sera requis au moment des adjudications. Les transferts seront donnés au bureau de A. T. & Omer Villeré, avocats de la susdite succession, No 21 Commercial Place
8 juin—8,14,17

Terrains vacants sur les rues Orléans et Ste-Anne.
Succession de Madame E. D. Plauley, No 10,663.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 5 juillet 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1884—

1° Un lot de terre situé au faubourg Tremé en cette ville, désigné par le No 7 de l'ilet No 76, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans, entre les rues Claiborne et Derbigny sur 72 pieds 9 pouces de profondeur.

2° Deux lots de terre désignés par les Nos 19 et 20 de l'ilet No 18, mesurant chacun 23 pieds de face à la rue Ste-Anne, entre les rues Miro et Galvez, sur les profondeurs suivantes, savoir: le lot No 19, 161 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 18, et 161 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 20, et le lot No 20, 161 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant du lot No 19, et 161 pieds 6 pouces 1 ligne sur la ligne du fond des lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5.

Conditions—Moitié comptant, la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles d'usage.
Actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 juin—3,14,21 28—5 juil

Elégante Résidence en bois à étage à deux corps de logis sur l'Avenue de la Louisiane Nos 2[illegible] et 211, dans un charmant voisinage.
Blanche Beebe vs. Estelle Beebe et al. No 9,416.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.
Vente pour effectuer un partage.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 28 juin 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 24 mars 1884 et signé le 4 avril 1884, la propriété suivante, savoir:

Trois lots de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par l'Avenue de la Louisiane, et les rues Tolédano, Coliseum et Prytania, désignés par les Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No 17, lesquels trois lots de terre mesurent ensemble 96 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur. Les bâtisses et améliorations qui en dépendent consistent en une maison de résidence en bois à étage à deux corps de logis, couverte en ardoises, construite à distance de la rue et ayant vérandah sur le devant et galeries sur les côtés, chaque corps de logis renferme salon double, salle à manger, office, cuisine, lieux d'aisance et cabinet au rez-de-chaussée et au-dessus, quatre chambres à l'étage supérieur de la maison, chambre à bain, un grand hangar couvert en ardoises ayant quatre chambres, deux citernes, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

La propriété est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1884, à raison de $70 par mois. Gaz dans la maison, avec lustres et installations.

Conditions: Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, garantis par hypothèque et portant 8 0/0 d'intérêt de date jusqu'à parfait paiement. La propriété devra être maintenue assurée et la police d'assurance transférée jusqu'au paiement définitif des billets. L'acte de vente devra contenir la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des dits billets ainsi que se soumettre à toutes les clauses de sécurité d'usage. L'acheteur assumera en sus du prix d'adjudication, les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1884.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur sur le prix d'adjudication pour garantir la vente.
27 mai—27,31—juin 7,14,21 et 28

Terrain d'encoignure, faisant face au Lac Pontchartrain et près de l'Hôtel Washington.
"Succession de John Scanlon."

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 21 juin 1884, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 mai 1884.

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans la ville de Milneburg, paroisse d'Orléans, Lequel lot de terre forme encoignure aux rues Français et Columbia, mesurant français 30 pieds de face à la rue Columbia sur une profondeur et façade à la rue des Français de 130 pieds.

Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'état et de ville dues en 1884.
20 mai 20 27 juin 7 14 21.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

Portion de terre sur le Chemin de Gentilly, près de la station du Railroad Pontchartrain.
Succession de Onofrio Eugene.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 2 juin 1884, la propriété en vente, savoir—

Une portion de terre désignée par le No 1, ainsi que les améliorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois milles du marché du Second District et à une distance d'environ quatre arpents de la Louisville & Nashville Railroad (ci-devant station à Gentilly du Railroad Pontchartrain). Laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout d'après plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0/0 d'intérêt de date jusqu'à parfait paiement et hypothèque
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acheteur au moment de l'adjudication
Acte de vente pardevant Chas Rollo, notaire, aux frais de l'acquéreur.
8 juin—8,14,21,28—5,12 juil

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie résidence cottage, à deux corps-de-logis.
Au coin des rues Première et Constance.
Succession de feue Sarah H. Graham.
Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651.
—A l'encan.—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable H. L. Lazarus Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 9 juin 1884, dans l'affaire de la succession de feue Mme Sarah H. Graham, No 10,651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—

Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Constance ou Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première, de 1 0 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.

Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois solidement construite, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 9 chambres de chaque côté avec gaz et installations de gaz dans toute la maison, cave dans chaque cour allée, hangar, lieux d'aisance, le tout en bon état, et pouvant être louée à raison de $50 par mois. La propriété peut être examinée avec [illegible] carte de l'encanteur

Conditions—Une moitié comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente incluant l'hypothèque spéciale et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1884 et devra faire un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur
10 juin 10,15,22,29—6 12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession Bernard Finnan

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet—LUNDI, le 16 juin 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Natchez et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 12 mai 1884 dossier No 11,251, pour le compte de la succession de Bernard Finnan, décédé, à l'encan, il sera vendu—

Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Pellechasse, St Thomas, et Thérèse, mesurant 27 pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de 1 4 pieds 11 pouces et 2 lignes et borné, dans le fond, par une allée, en commun, de 20 pieds de largeur, pour l'usage du dit lot et des autres.

Conditions—Comptant sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes dues en 1884 en sus du prix de la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré notaire aux frais de l'acquéreur.
14 mai—14,25,1,8,15 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Franklin Millard, décédé.
A l'encan.

PAR W. I. HODGSON Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI le 21 juin 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B en date du 15 mai 1884 dans l'affaire de la succession de Franklin Millard, décédé, dossier No 10,537, à l'encan il sera vendu—

La partie indivise 18/1728 d'un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Poydras et Lafayette, désigné par le No 3 et mesure 22 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, au pied américain.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à deux étages connu comme le No 109 rue St-Charles loué à R. H. Kolling & Co., jusqu'au 30 septembre 1884.

Conditions—Comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs et compris les taxes dues et exigibles en 1884.
2 mai—20, 27—1, 8, 15, 21 juin.

Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 11,5[illegible]
Jas W. Smith contre ses créanciers.

ORDRE DE COUR—La cession des biens du pétitionnaire James W. Smith est acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Charles Théard notaire de cette ville, MARDI, 24 juin 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit James W. Smith et pour élire un syndic. En attendant, toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens étant suspendues.
Nlle-Orléans, Lne, 11 juin 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour Copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12 juin—3f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Bernard Meyer contre ses créanciers. — No 11,560.

ORDRE DE COUR—La cession de biens du pétitionnaire Bernard Meyer, est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue, en cette ville, pardevant Benjamin Ory, notaire, SAMEDI 21 juin 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du dit Bernard Meyer et pour élire un syndic. En attendant, toutes les procédures judiciaires contre la personne et les biens sont suspendues.
Nlle-Orléans, 7 juin 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 juin—3f en 10 jrs

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Wm Spreen & Cie vs leurs créanciers—No. 11,529—Division B.

ORDRE DE COUR—Que la demande pour un répit soit ici enregistrée, qu'une assemblée des créanciers de Wm Spreen & Cie. soit tenue pardevant E. A. Peyroux Esq. notaire en cette ville, le 7me jour de juillet 1884, à 11 heures a. m., et que Ambrose Smith, Esq. avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Wm Spreen & Cie soient suspendues.
Nlle-Orléans, 3 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Wm Spreen Co., vs. leurs créanciers. — No 11,438, Cour Civile de District Division D.

ORDRE DE COUR.—Il est ordonné que la cession ici faite par l'insolvable raison sociale Wm Spreen & Co., soit acceptée au profit de leurs créanciers. Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable raison sociale soit appelée LUNDI, le 23ème jour de juin 1884, au bureau de E. J. Blanchard, un notaire en cette ville, comme il est prescrit par la loi, et que J. H. Ferguson, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que toutes procédures contre la dite raison sociale et contre ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 23 mai 1884.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mai—3f en 30 j

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 16 déc—1

INSTITUTION CURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et [illegible]

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 sept—

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
124 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant.
13mars—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Bail, meubles de bureau, installations de magasin et de gaz, coffre-fort en fer, vitrine, élévateur, le contenu, livres et comptes à recevoir.
M. L. Navra vs ses créanciers.
No. 10,232—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 21 juin 1884, à onze heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 167 de la rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 8 mai 1884, dans l'affaire ci-dessus.

Le bail des lieux No 167 rue du Canal expirant le 30 septembre 1884, au taux de $300 par mois, payables mensuellement.

—Aussi—

Les meubles de bureau, installations, appareils à gaz, coffre fort en fer, vitrine, ascenseur, livres, comptes ouverts, billets à recevoir.

—Aussi—

Deux actions de $25 chacune, de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sur lesquelles $15 ont été payées.
Quatre actions de la N. O. Package & Delivering Company, de $25 chacune.
Conditions—Comptant.
11 juin—11,16,21

Propriété du Troisième District
Vis-à-vis du Morgan's Louisiana and Texas Rail Road Depot,
Rue Levée, entre les rues Champs-Elysées et Marigny.
Succession de Jose Barba.
No 10,424—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 14 juin 1884, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable W T Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 15 avril 1884, pour le compte de la dite succession, à savoir:

Trois certains terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Marigny, Victoire et Champs-Elysées désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. A. DeArmas, député voyer général, en date du 9 novembre 1859, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, anciennement notaire en cette ville; les dits lots mesurant au pied américain à savoir: le lot No 4, 16 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la dite rue Levée, le No 5, 16 pieds 11 pouces de face à la rue Levée; le lot No 6, 17 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur à chacun de ces lots de 62 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles comprennent une bâtisse en briques à un étage, divisée en trois corps de logis, avec deux chambres de chaque côté, et une bâtisse en briques à un étage dans le fond, avec une chambre de chaque côté.

La dite propriété a été acquise par le dit Jose Barba de Samuel Marx, par acte passé le 13 décembre 1859 pardevant Philippe Lacoste, notaire, et enregistré au bureau de transfert, livre 79, folio 463.

Termes et conditions—Une moitié ou plus au comptant, le reste à un crédit de un et de deux ans au gré de l'acquéreur, et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Les dits billets seront garantis par privilèges et liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété. L'acte de vente contiendra les clauses usuelles de non aliénation, vente sans estimation, 5 pour cent d'honoraires d'avocat etc., etc. L'assurance devant correspondre avec le montant des billets et le transfert de la police etc. L'acquéreur assumera en sus du prix de son adjudication, les taxes de ville et d'Etat de 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux au moment de la vente. Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 14

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage
—DE—
Propriétés de valeur dans le Premier et le Troisième District,
Comprenant des magasins dans les rues Nouvelle-Levée et Commerce, etc.
Propriété de résidence, rue Colombus, entre Villeré et Marais
Dans l'affaire de Wilson Tirrell et als. vs Edward Tirrell
No 10,727—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—JEUDI 1er juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 mai 1884 et signé le 30 mai 1884 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cinq terrains situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement New Levee), Lafayette, Commerce et Girod, [illegible] les dits lots sont désignés par les Nos 18, 58, 60 [illegible] et 62.

Les lots Nos 18, 58 et 60 d'après un plan ou devis annexé à un acte passé pardevant Théo. Guyol, notaire, en cette ville, le 22 novembre 1870, lequel dit plan ou devis a été fait par L. H. Pilié, voyer, le 29 octobre 1870, d'après lequel dit plan, le dit lot No 18 mesure 20 pieds et 2 pouces de face à la rue Peters (anciennement New Levee), sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 75 pieds 3 pouces, et les lots Nos 58 et 60 se touchent et mesurent chacun 19 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce et 20 pieds 1 pouce de largeur à chacun dans le fond, le lot No 58 a une profondeur de 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Lafayette et 94 pieds 2 pouces et 3 lignes sur la ligne de division du lot No. 60, et le dit lot No 60 a une profondeur de 96 pieds 5 pouces sur la ligne latérale plus près de la rue Girod et [illegible] dans le fond au lot No 18.

Le lot No 62, d'après un plan sur un acte passé pardevant J. Mossy, anciennement notaire en cette ville, le 1er juin 1837, mesure 20 pieds de face à la rue Peters (anciennement New Levee) sur une profondeur de 70 pieds plus ou moins, et le lot [illegible] d'après un plan [illegible] A. Pilié, daté du 26 mai 1837, annexé à un acte passé pardevant J. Mossy, ancien notaire en cette ville, le 1er juillet 1837, et désigné également par le même numéro sur un plan figuratif déposé comme plan No 9, en l'étude de E. Brennan, ancien notaire de cette ville, d'après lequel dit plan, le dit terrain mesure 19 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Commerce sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces et 8 lignes sur la ligne latérale du lot No 6[illegible] et 96 pieds 3 pouces sur la ligne latérale opposée attenant au lot No 60 sur le dit plan.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent deux magasins en briques, solidement construits, désignés par les Nos. 112 et 114, rue Peters ou New Levee par les Nos. 44, 43 et 44 rue Commerce loués dans bail à MM. Mahé & Cie.

2° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Plauché, désignés par les Nos. 3 et 4, sur un plan dressé par E. Surgi, le 20 janvier 1850, et déposé en l'étude de J. Aguaisse, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ils mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Columbus, 150 pieds 3 pouces et [illegible] lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant, les acquéreurs devant faire les billets payables à leur propre ordre et [illegible] contenir la clause de non aliénation et les billets et les polices d'assurance seront transférées aux détenteurs des billets, de plus ils devront assumer les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de vente. Les acquéreurs seront requis de payer 10 pour cent du prix de la vente au comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7juin—7, 14, 21, 28—5, 10 juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois et vaste terrain dans le Quatrième District.
Dans l'affaire de Heinrich Arbiter et als vs Barbara Naer.
No 11,258—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. Girardey encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1884, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, en vertu d'un jugement rendu le 20 mai 1884, et signé le 24 mai 1884, par l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y attachées ou y appartenant en quelque sorte, et situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Jackson et Joséphine mesurant d'après un plan de L. Reizenstein, voyer, en date du 8 septembre 1883, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une maison en bois, à un étage, désignée par le No 401 rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la portion à crédit à un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant huit pour cent à intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, le tout sera assuré et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de la vente. Dix pour cent du prix d'acquisition, comptant seront requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. B. Whitaker notaire aux frais des acquéreurs.
28 mai—28,31,7,14,21,28 juin

Briqueterie des Planteurs.
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par eau sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 8 poste de Gretna.
J. D. HARVEY, propriétaire
nov—1 an—vbo